

## **Note de service**

**Destinataire :** Fournisseurs de services d'Emploi Ontario

**Expéditeur :** David Cronin, directeur (A)  
Direction du soutien à la prestation des programmes

**Date :** Le 22 novembre 2019

**Objet :** Modèles de plan d'activités d'Emploi Ontario 2020-2021

---

Les modèles de plan d'activités d'Emploi Ontario (EO) 2020-2021 seront mis à la disposition des fournisseurs de services d'EO dans le Système d'information d'Emploi Ontario - Système Connexion pour les fournisseurs de services (SIEO-FS Connexion) à compter du 25 novembre 2019. Les plans d'activités doivent être remis au ministère au plus tard le 3 janvier 2020 à 23 h 59.

Le ministère voit la planification des activités comme un moyen d'engager les fournisseurs de services dans un dialogue sur la façon dont les conditions locales et régionales du marché du travail peuvent influencer tant sur la demande de services que sur les résultats pour les clients, ainsi que sur les autres priorités en matière de prestation de services. Au moment où nous établissons les engagements en matière de rendement pour le prochain exercice financier, ces dialogues ponctuels nous permettent également de discuter des stratégies d'amélioration continue des fournisseurs de services qui ont fait leurs preuves.

### **Fournisseurs de service situés dans les trois zones de prestation de services**

En février 2019, le gouvernement a annoncé son plan de transformation des services d'emploi de la province. Dans le cadre de cette transformation, trois zones de prestation de services ont été sélectionnées, à savoir :

- Hamilton et péninsule du Niagara;
- Muskoka-Kawarthas;
- La région de Peel.

Les fournisseurs de services des Services d'emploi (SE), des Services d'aide à l'emploi de l'Ontario (SAEO), du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (PAEJ) et du Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes (PAEEJ) de ces zones de prestation de services

recevront les plans d'activités 2020-2021 et négocieront les cibles et les allocations avec le ministère, mais concluront des ententes de 6 mois pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 30 septembre 2020 qui seront gérées par les gestionnaires de système de services (GSS) et non par le ministère. Le nom du GSS de chaque zone de prestations de services sera annoncé au quatrième trimestre.

### **Priorités actualisées pour les organismes de soutien du Programme d'alphabétisation et de formation de base**

Chaque année, dans le cadre du cycle de planification des activités, le ministère étudie et établit les priorités en matière d'activités des organismes de soutien du Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB). Cet examen garantit que les activités des organismes de soutien du Programme d'alphabétisation et de formation de base au sens large correspondent aux tendances du marché du travail, répondent aux besoins émergents et sont alignées avec les autres initiatives du ministère. Pour 2020-2021, les priorités en matière d'activités ont été définies de la façon suivante :

1. Renforcer les parcours d'apprentissage par la planification de services d'alphabétisation centrés sur les apprenants et la coordination des services entre le programme d'AFB et le système d'éducation des adultes au sens large;
2. Soutenir la prestation de services d'alphabétisation de la main-d'œuvre et du milieu de travail de qualité;
3. Soutenir la prestation de services de qualité aux apprenants employés dans les métiers spécialisés ou qui souhaitent faire carrière dans ce domaine;
4. Soutenir les approches innovantes en matière de formation à l'acquisition de compétences en informatique.

Veillez vous assurer que les résultats attendus viennent appuyer les priorités des activités.

### **Renseignements sur les clients et les employeurs**

Pour 2020-2021, le ministère continue de se concentrer sur les résultats et de veiller à ce que les programmes d'EO bénéficient aux personnes qui ont le plus besoin d'aide. De ce fait, le ministère aimerait rappeler aux fournisseurs de services d'EO l'importance d'actualiser les renseignements sur les clients et les employeurs gérés par le Système de gestion des cas du Système d'information d'Emploi Ontario (SGC du SIEO) et d'y consigner les résultats du troisième trimestre avant le **31 décembre 2019**. Les renseignements du SGC du SIEO sont essentiels pour appuyer les décisions fondées sur des données probantes relatives aux futures cibles en matière de prestation de services et aux allocations de financement. Le ministère a conscience qu'il peut y avoir des préoccupations relatives à ces engagements au sein du secteur AFB. De ce fait, le ministère travaille actuellement sur une solution pour soutenir les fournisseurs AFB afin que ces derniers répondent aux exigences en matière de rapports.

## **Promesse des services d'Emploi Ontario**

Comme vous le savez, la Promesse de service d'Emploi Ontario reste un élément très important de notre engagement à offrir des services d'emploi et de formation de très grande qualité à la population ontarienne. Nous vous invitons à avoir des discussions régulières dans vos organismes sur la Promesse de service d'Emploi Ontario et sur son impact sur les services aux clients.

Si votre organisme a des questions au sujet du processus de planification des activités, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

David Cronin  
Directeur (A)  
Direction du soutien à la prestation des programmes

Copie: Tariq Ismati, directeur de la région du Centre  
Jennifer Barton, directrice de la région de l'Est  
Andrew Irvine, directeur de la région du Nord  
Dan Kay, directeur de la région de l'Ouest